

ASSESSORATO AL TURISMO



CITTÀ DI ALGHERO

# ALGHERO, VACANCES EN TOUTE SÉCURITÉ







# PRESCRIPTIONS ET RÈGLES DE COMPORTEMENT UTILES POUR ENTRER EN SARDAIGNE ET POUR PASSER VOS VACANCES À ALGHERO EN TOUTE SÉCURITÉ

Avant de partir pour la Sardaigne  
**QUE FAUT-IL FAIRE ?**

*Pour entrer en Sardaigne, il est nécessaire  
d'accomplir les formalités suivantes:*

1. Toutes les personnes qui ont l'intention d'utiliser les lignes aériennes ou maritimes à destination de la Sardaigne, quel que soit le lieu de provenance et afin de surveiller les entrées et les séjours sur tout le territoire régional, sont tenues de s'enregistrer, avant l'embarquement, en utilisant le formulaire d'enregistrement <https://sus.regione.sardegna.it/sus/covid19/regimbarco/init?lang=fr> qui doit être rempli et envoyé exclusivement par voie télématique, ou avec l'application "**Sardegna Sicura**" téléchargeable via app-store pour système d'exploitation mobile IOS et Android, avec la fonction de traçage des contacts mise en place sur base volontaire.
2. Chaque passager doit présenter:
  - a) la copie du reçu de l'enregistrement effectué
  - b) la carte d'embarquement
  - c) un document d'identité en cours de validité.
 La compagnie aérienne ou maritime vérifie avant l'embarquement le reçu de l'enregistrement effectué.
3. Tous les voyageurs entrant en Sardaigne sont tenus aussi de se soumettre à la prise de la température corporelle qui, avant l'embarquement, ne peut pas être égale ou supérieure à 37,5° C.



**Le formulaire d'enregistrement pour entrer en sardaigne doit être rempli en accédant à la plate-forme:**

<https://sus.Regione.Sardegna.It/sus/covid19/regimbarco/init?Lang=fr>  
avec le code QR

Il s'agit d'un formulaire d'enregistrement à remplir avec les informations principales liées au séjour ou aux vacances en Sardaigne et aux conditions de santé.

Il faut indiquer les données personnelles, le numéro d'un document d'identité et un contact téléphonique (téléphone portable) et également les renseignements sur l'hébergement touristique choisi pour le séjour (hôtel, camping, appartement, etc. ...)

Le formulaire comprend aussi une série de questions sur les symptômes éventuels liés au Coronavirus (par exemple si dans les derniers 21 jours on a eu la fièvre ou la toux) et sur le contact avec des cas certifiés de Covid-19.

*Chers hôtes,*

## **Bienvenue à Alghero!**

Nous vous remercions pour avoir choisi la Sardaigne et Alghero pour vos vacances. Comme vous le savez bien, les événements des derniers mois ont déterminé des changements dans notre mode de vie en nous imposant d'adapter nos habitudes.

Maintenant que finalement, vous pouvez profiter de vos vacances dans la Riviera du Corail, nous désirons qu'elles soient en toute sécurité et dans le respect des règles.

Nous tenons à vous fournir toute l'information utile afin de passer vos vacances en toute sérénité, vu que vous avez tant attendu pour vous ressourcer.

Prenez donc le temps d'admirer nos couchers de soleil à couper le souffle et apprécier tout ce que la ville d'Alghero sera à même de vous offrir.

Nous sommes certains que lors de votre retour chez vous, l'expérience vécue à Alghero durant vos vacances vous laissera d'inoubliables souvenirs.

**Cordiales salutations**

**Le Maire**  
*Mario Conoci*

**L'Adjoint au maire délégué au Tourisme**  
*Marco Di Gangi*

**Alghero, Juin 2020**

Pour toute exigence, veuillez contacter notre Bureau d'Information Touristique  
Via Cagliari n. 2 – Téléphone: +39 (0)79 979054 – email: [infotourist@alghero-turismo.it](mailto:infotourist@alghero-turismo.it)  
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 13h / de 15h à 19h  
À partir du 1er juillet ouvert le dimanche aussi de 10h à 13h



**CITTÀ DI ALGHERO**



# RÈGLES GÉNÉRALES DE COMPORTEMENT À RESPECTER TOUJOURS ET EN TOUTES CIRCONSTANCES

Pour toute information et mise à jour sur la diffusion de la pandémie, consulter les sites internet: OMS et Ministero della Sanità

## ADOPTER LES GESTES BARRIÈRES SUIVANTS

1. Pratiquer régulièrement l'hygiène des mains par lavage ou par friction avec le gel hydro-alcoolique mis à disposition dans les établissements recevant le public.
2. Éviter les embrassades et saluer sans serrer la main.
3. Respecter une distance physique d'au moins un mètre exception faite pour les membres d'une même famille ou cohabitants.
4. Hygiène respiratoire (tousseur ou éternuer dans son mouchoir en évitant le contact des mains avec les sécrétions respiratoires); et si sans mouchoir à disposition, tousser et éternuer dans le pli de votre coude pour éviter de contaminer les mains.
5. Éviter de partager les bouteilles et les verres.
6. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche avec les mains.
7. Se couvrir la bouche et le nez quand on tousse ou éternue.
8. Ne pas prendre des médicaments antiviraux ou antibiotiques à moins que prescrits par un médecin.
9. Nettoyer les surfaces avec de l'eau et du savon ou des détergents neutres et ensuite désinfecter avec des solutions à base d'hypochlorite de sodium (eau de javel) correctement diluées ou alcool.
10. Le port du masque est fortement préconisé, dans tous les contacts sociaux, pour protéger les voies respiratoires en complément des autres gestes barrières.
11. Sur tout le territoire national, le port du masque est obligatoire dans les établissements recevant le public installés dans un bâtiment, y compris les moyens de transport et toujours quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.
12. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de six ans ainsi que pour les personnes ayant une invalidité non compatible avec le port du masque.
13. La température corporelle pourra être relevée, interdisant tout accès si égale ou supérieure à 37,5 ° C.



## URGENCE-SÉCURITÉ

En cas de fièvre, de toux ou de difficultés respiratoires et si vous suspectez d'avoir été en contact avec un malade confirmé de Covid-19 :

- a. Rester dans votre chambre ou appartement et éviter des contacts directs avec d'autres personnes
- b. Ne pas se rendre aux urgences ou dans le cabinet du médecin mais communiquer par téléphone au personnel de l'hébergement et appeler ou faire appeler un des numéros suivants

## CONTACTS UTILES

Numéro vert Protection Civile  
**800 894 530** / tous les jours de 8h à 20h  
[urp.emergenza@regione.sardegna.it](mailto:urp.emergenza@regione.sardegna.it)

Numéro vert Santé  
**800 311 377**

Composer les numéros d'appel d'urgence suivants seulement lors de signes d'aggravation des symptômes ou de difficultés respiratoires et en cas de besoin réel et urgent :

**112** Carabinieri

**118** Centre opérationnel de médecine d'urgence



CITTÀ DI **ALGHERO**

## LIGNES DIRECTRICES ET RÈGLES DE COMPORTEMENT CONCERNANT LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LES SERVICES TOURISTIQUES

1. Éviter les rassemblements et garder une distance de sécurité d'au moins 1 mètre entre chaque personne exception faite pour les membres d'une même famille ou cohabitants.
2. À l'entrée de l'établissement, la température corporelle pourra être relevée interdisant tout accès si égale ou supérieure à 37,5° C.
3. Le port du masque est toujours obligatoire dans les établissements recevant le public installés dans un bâtiment quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée exception faite pour les enfants de moins de six ans ainsi que pour les personnes ayant une invalidité non compatible avec le port du masque.
4. Pratiquer régulièrement l'hygiène des mains par lavage ou par friction avec la solution hydro-alcoolique mise à disposition à l'intérieur des établissements recevant le public en l'utilisant à l'entrée et à la sortie.
5. Dans la mesure du possible, il est préconisé de réserver.
6. Privilégier les modes de paiement électronique.
7. Respecter les consignes affichées au sein de l'établissement.

### Concernant les hébergements touristiques

Les hôtes doivent toujours porter le masque de même que le personnel lors de toute interaction avec les clients toujours quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Utiliser l'ascenseur toujours en respectant la distance physique avec port du masque exception faite pour les membres d'une même famille ou groupe de voyageurs.

### Concernant les espaces publics

Le port du masque n'est pas obligatoire en plein air sauf quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.



CITTÀ DI **ALGHERO**

### **Concernant les plages libres**

Assurer une distanciation entre parasols (ou autre système d'ombrage) garantissant une superficie d'au moins 10 m<sup>2</sup> pour chaque parasol.

Garantir une distance d'au moins 1,5 mètre entre les équipements de plage (transats, chaises longues) quand ils ne sont pas placés sous le parasol.

Il est interdit de pratiquer des activités ludiques et sportives de groupe qui peuvent donner lieu à un rassemblement.

Les sports individuels qui se déroulent habituellement sur la plage (par exemple jouer aux raquettes) ou dans l'eau (nager, faire du surf, du windsurf ou kitesurf) peuvent être régulièrement pratiqués, dans le respect de la distanciation physique entre chaque personne.

### **Concernant les plages aménagées**

Il est interdit de pratiquer des activités ludiques et sportives de groupe qui peuvent donner lieu à un rassemblement.

Les sports individuels qui se déroulent habituellement sur la plage (par exemple jouer aux raquettes) ou dans l'eau (nager, faire du surf, du windsurf ou kitesurf) peuvent être régulièrement pratiqués, dans le respect de la distanciation physique entre chaque personne.

### **Concernant les piscines**

Tous les vêtements et les objets personnels doivent être contenus dans un sac personnel même si déposés dans les casiers ; il est recommandé de ne pas partager les casiers avec d'autres personnes et d'utiliser des sachets pour ranger les effets personnels.

Garantir une distance d'au moins 1,5 mètre entre les équipements (transat, chaises longues) et les personnes qui ne font pas partie de la même famille.

### **Concernant les salles de sport et les gymnases**

Garder une distance de sécurité d'au moins 1 mètre entre les personnes qui ne font pas d'activité physique ou au moins 2 mètres pendant l'activité physique (en faisant attention lors de l'activité plus intense).

Ne pas partager les gourdes, les verres et les bouteilles et ne pas échanger avec d'autres personnes les serviettes et les peignoirs.

Utiliser les chaussures spécifiques prévues exclusivement pour les salles de sport et les gymnases.

Tous les vêtements et les objets personnels doivent être contenus dans un sac personnel même si déposés dans les casiers ; il est recommandé de ne pas partager les casiers avec d'autres personnes et d'utiliser des sachets pour ranger les effets personnels.



CITTÀ DI **ALGHERO**

### **Concernant les salons de coiffure et les instituts de beauté**

L'opérateur et le client doivent porter un masque de protection, parce que durant la prestation de service, la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Ne pas lire les revues de presse et le matériel informatif disponible dans les salons et les instituts.

### **Concernant les commerces**

La désinfection des mains est obligatoire avant toute manipulation de la marchandise dans le cas d'achats avec choix en autonomie et manipulation du produit.

Porter toujours le masque.

### **Concernant les marchés en plein air**

Utilisation de gants à usage unique lors de l'achat et en particulier lors de l'achat d'aliment et de boissons.

Port du masque si la distanciation physique d'au moins 1 mètre n'est pas garantie.

### **Concernant les restaurants et les bars**

Les clients doivent porter le masque, sauf lorsqu'ils sont à table. La consommation servie au comptoir est possible seulement si la distance de sécurité d'au moins 1 mètre est garantie exception faite pour les membres d'une même famille ou cohabitants.

### **Concernant le cinéma et les théâtres**

Les spectateurs doivent toujours porter le masque.

### **Concernant le cinéma et les théâtres en plein air**

Le port du masque n'est pas obligatoire en plein air sauf si la distance de sécurité de 1 mètre ne peut pas être respectée.

### **Concernant les musées, les archives et les bibliothèques**

La réservation téléphonique ou en ligne est normalement requise. Pour le Musée Archéologique et le Musée du Corail consulter le site [www.algheroturismo.eu](http://www.algheroturismo.eu)

L'ascenseur sera utilisé avec limitation et réservé aux personnes avec mobilité réduite.



CITTÀ DI **ALGHERO**

### **Concernant les sites archéologiques**

Le port du masque n'est pas obligatoire en plein air sauf si la distance de sécurité de 1 mètre ne peut pas être respectée.

### **Concernant la Grotte de Neptune**

Il est préférable de réserver à l'avance en contactant le numéro direct de la Grotte:

+39 (0)79 946540.

Afin de garantir le respect des distances de sécurité le long du parcours à l'intérieur de la grotte, l'accès sera possible pour un nombre de personnes sensiblement réduit par visite.

Les horaires de visite programmés sont les suivants:

10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h

[www.agheroturismo.eu](http://www.agheroturismo.eu)

Accéder de manière ordonnée.

Afin de respecter la distanciation physique, le marquage utilisé sur les mains courantes permet de mettre en évidence les emplacements des visiteurs.

Les visiteurs doivent toujours porter le masque.

Respecter les lignes directrices établies.

### **Concernant les bureaux avec accès au public Bureau d'Information Touristique**

L'accès au public est possible pour un maximum de 2 personnes en même temps.

### **Concernant les événements publics**

Respecter les lignes directrices établies.



